**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 20 (1932)

**Heft:** 374

**Artikel:** Les femmes et la Société des Nations

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-260609

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Mouvement Femin

DIRECTION ET RÉDACTION M<sup>11,6</sup> Emilie GOURD, Crêts de Pregny **ADMINISTRATION** 

M<sup>no</sup> Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest Compte de Chèques postaux 1. 943 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

# ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

ANNONCES ABONNEMENTS

SUISSE.... Fr. 5.--ÉTRANGER . . 8.-

La ligne ou son espace 40 centimes

Le numéro... » 0.25 Réductions p annonces répétées Les abonnements partent du l'enjanavier. A partir de juillet, il est délirré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en curr.

... Les femmes ont raison de travailler, de s'instruire toujours... Il faut que, toutes, elles s'attachent à tuer l'idée fausse. et pourtant si fortement ancrée chez tant de personnes, qu'elles sont incapables de penser par elles-mêmes, et démontrer à tous qu'elles n'ont pas besoin d'emprunter leur pensée à leurs

Ferdinand BUISSON.

### Notre féminisme

Réponse au « Courrier de Genève »

Le Courrier de Genève, l'organe du parti indépendant genevois, qui ne daigne presque indépendant genevois, qui ne daigne presque jamais publier les communiqués de nos Sociétés féministes, compte cependant des rédacteurs qui lisent parfois le Mowement—ce qui honore grandement notre journal. Et quand ils y trouvent un son de cloche qui leur déplait, ils se souviennent alors tout à coup de notre existence pour fulminer contre les «suffragettes pur sang», preuve en soit la petite note que le numéro du 19 février dernier veut bien consacrer personnellement à la rédactrice en chef du Mouvement. Note signée «une ouvrière», pour les besoins de signée « une ouvrière », pour les besoins de la cause, sans doute, puisqu'il s'agit des élec-tions des prud'femmes; mais nous nous per-mettons de nous demander si ce ne serait point plutôt d'un cerveau masculin qu'elle serait sortie?... Le Courrier donc nous prend à partie, nous

Le Courrier donc nous prend à partie, nous traite aimablement d'« agitée », de « sectaire », se plaint que nous fassions obstacle au progrès du féminisme à Genève, parce que, rendant compte des élections des prud fremmes, nous avons déclaré que « nous nous refusions à assimiler à un progrès féministe l'élection de femmes dans le Groupe VI ouvrières, qui résultait uniquement d'une pression confessionnelle intense». Or, cette phrase écrite il y a quatre semaines, non seulement nous la récririons telle quelle aujourd'hui, mais encore nous la soulignerions deux fois, tant ce que nous avons appris depuis lors confirme tout ce que nous avions déjà vu de nos yeux, en matière de propagande confessionnelle menée autour de ces élections. Car le féminisme, tel que nous le concevons, le pratiquons et le propageons, n'est pas, et nous sommes heureuse de l'apprendre au Courrier, puisqu'il

faut croire qu'il l'ignore encore, au service d'une doctrine, d'une confession, d'un dogme, quels qu'ils soient: ce féminisme-là respecte toutes les opinions privées, toutes les croyances religieuses, toutes les convictions sincères, mais il ne s'en sert pas, comme cela est le cas dans des milieux que connaissent bien les rédacteurs du Courrier, pour arriver à son but. Ce qu'il veut, c'est le développement de la personnalité spirituelle de la femme, l'éveil du sentiment de sa responsabilité, le libre jeu de sa conscience individuelle à l'égard de la chose publique, — et non pas, comme nous l'avons vu, soit le 30 janvier, soit les semaines précédentes, l'enrôlement selon un mot d'ordre, l'embrigadement par des autorités hiérarchiques, le vote, non pas comme être responsable de ses actes, mais comme unité ignorante et passive. Et voilà pourquoi, et nous savons que toutes les vraies féministes sont en plein accord avec nous, nous insistons encore une fois, n'en déplaise au Courrier, sur le fait qu'un résultat obtenu par de telles méthodes n'est pas féministe, — nous dirons même: est antiféministe.

D'ailleurs, et pour une vieille routière de notre vie féministe et politique genevoise comme la signataire de ces lignes, n'est-il pas cocase de voir tout à coup le Courrier s'ériger, pour les besoins de sa thêse, en défenseur du féminisme, auquel nous ferions, selon lui, tant de tort, alors que c'est de son milieu que sont parties les oppositions les plus systématiques, les plus entétées, au progrès féministe? ... Ce progrès que ce journal nous blàme d'entraver par notre ostracisme, il lui aurait été loisible, s'il lui tient tant à cœur que pourrait le faire croire sa conclusion, de l'accélérer par l'intermédiaire de son rédacteur en chef qui se trouve âtre, en côden.

aurait ete foisible, s'il tut tient fait à coeur que pourrait le faire croire sa conclusion, de l'accélérer par l'intermédiaire de son rédac-teur en chef, qui se trouve être en même temps président de certaine Commission du Grand Conseil. A bon entendeur, salut.

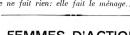
est intéressant de voir consacrer par la plus haute autorité juridique de notre pays:

est intéressant de voir consacrer par la plus haute autorité juridique de notre pays:

La jurisprudence constante a établi que l'auteur d'un acte illicite, qui a causé mort d'homme doit être condamné à la réparation du dommage qui résulte à la famille de la victime du fait qu'elle a perdu « son soutien ». En l'espèce, le défendeur, sieur X. (le conducteur de l'autorité de la famille de la victime du fait qu'elle a perdu « son soutien ». En l'espèce, le défendeur, sieur X. (le conducteur de l'autorité de la soutien de sa famille (mari et enfants) en alléguant que le mari est parfaitement capale de pourvoir à son commerce et à l'entretien de sa famille, même sans l'aide que sa femme lui prétait dans son mémage et dans son commerce. C'est un point de vue erroné. La loi ne suppose pas que la ou les personnes victimes de l'acte illicite pourvoyaient seules et entièrement à l'entretien des membres de la famille. Il n'est pamen nécessaire que l'aide ait été fournie sous forme d'argent ou d'autres prestations matérielles: il peut l'avoir été aussi sous jorme de travaux, qui, en dispensant le chef du mémage de l'obligation d'engager du personnel, lui eussent permis d'employer autrement une partie de ses ressources. C'est le cas où la femme aide dans le commerce du mari, fait le ménage et soigne les enfants.

In n'est point indispensable que les personnes privées du soutien aient besoin d'assistance proprement dite, dans le sens que la mort de la victime les ait privées des moyens absolument nécesaires à leur entretien; il suffit que ces personnes soient atteintes dans leur état. Il n'est pas douteux que sieur H. (le mari de la victime les ait privées des moyens absolument nécesaires à leur entretien; al suffit que ces personnes soient atteintes dans leur état. Il n'est pas douteux que sieur H. (le mari de la victime les ait privées des moyens absolument nécesaires à leur de de suite des sons au suite de la victime les ait privées des moyens absolument nécesaires à leur côté, auraient de santé, aurait été apparenment en

Voilà une réponse pertinente à la formule courante, si spirituellement dénoncée par notre collaboratrice, M<sup>III</sup> S. Bonard: Ma femme? elle ne fait rien: elle fait le ménage...





# Les Femmes et la Société des Nations

#### Au Comité de l'esclavage

Le Conseil de la S. d. N. a nommé comme membre du Comité d'experts sur la question de l'esclavage Mme de Castro a Aimeda, qui représente d'autre part le Portugal à l'Institut International de Coopération intellectuelle. Mme de Castro est connue comme auteur d'ouvrages sur l'éducation et sur les questions, humanitairéducation et sur les questions, humanitaires questions humanitaires

#### Protection de l'Enfance

Le Comité de Protection de l'Enfance de la

Le Comité de Protection de l'Enfance de la S. d. N. est convoqué pour sa huitième session à Genève le 9 avril prochain.

A son ordre du jour figurent les questions suivantes: rapports a) du Secrétaire sur l'état des travaux, b) de l'agent de liaison avec l'Organisation d'Hygiène de la S. d. N., c) de l'agent de liaison avec le Bureau International du Travail; d) des agents de liaison avec l'Institut international du Comité; enfants illégitimes; enfants aveugles; tribunaux pour enfants, soit a) l'organisation et le fonctionnement de ces tribunaux dans 32 pays, b) projet de questionnaire sur les institutions auxquelles sont confiés les mineurs dévoyés ou délinquants; enfants en danger moral (rapport de Mile Chaptal sur son enquête en France et en Grande-Bretagne); rapport de l'Union internationale de Secours quête en France et en Grande-Dreugau,, rapport de l'Union internationale de Secours aux Enfants sur les travaux du Congrès pour

la protection de l'enfance africaine; rapport de  $M^{mc}$  Matz sur le fonctionnement des hôteleries pour la jeunesse en Allemagne, etc., etc.

# Lire en 2me page:

L'«Idée» marche»... à tout petits pas! In Memoriam: Ferdinand Buisson, Mile Bur-nens, Mile B. de Beaumont. E. Go: Les reines de beauté.

Ant. QUINCHE: Causerie juridique.

En 3me et 4me pages: Autour de la Conférence du Désarmement. Le vote des femmes au Sénat français. L.: L'enfant sous le régime soviétique. De ci, de là. — Correspondance. — A travers les Sociétés.

#### En feuilleton:

M.-L. Preis: Les femmes et les livres. Mine Necker de Saussure. Publications reçues.

# La valeur du travail ménager de la femme

#### Un jugement intéressant du Tribunal Fédéral.

Fédéral.

Il y a quelques années mourait à Engelberg, des suites d'un accident d'auto, la femme d'un peintre en bâtiment, mère de deux enfants en bas âge. Le tribunal cantonal condamna le conducteur de l'auto, responsable de l'accident, au paiement d'une somme de 25.000 fr. au mari, dont 12.000 fr. devaient être portés au compte des enfants, plus 5.000 fr., à titre de réparation morale, à verser au mari et aux enfants.

Le Tribunal Fédéral vient de confirmer cette condamnation par un jugement que

cette condamnation par un jugement que nous estimons important de reproduire ici, parce qu'il établit clairement la valeur écono-mique du travail ménager de la femme— une de nos revendications féministes qu'il

# FEMMES D'ACTION

#### Marthe OULIÉ

Il y a quelques années les journaux s'inté-ressèrent à une croisière effectuée dans la mer Egée, par deux jeunes filles, seules dans un bateau de 4 mètres de long. L'une faisait office de commandant, l'autre de matelot. Ces deux femmes intrépides, Hermine de Saussure et Marthe Oulié, naviguèrent pendant 15 mois, fai-sent secole deux s'éfécusts extre Marthe Oulié. Martine Ottite, naviguerent pendant 15 mois, taisant escale dans différents ports. Marthe Ottilé son voyage achevé édita le récit de sa randonnée en un livre, La croisière de Perlette, relation pleine de sincérité « de santé et de grâce libre», qui remporta un succès mérité. On avait vanté l'endurance d'Alain Gerbault qui, solitaire sur son Fire Crest, traversa les mers, on convenit féliation d'une socialité de la description de la convenit de la conve pouvait féliciter d'une manière égale deux femmes énergiques ayant, malgré courants et grains, accompli un si intéressant périple en compagnie de son amie, sillonner la mer Egée, et son «cran», sa bonne humeur, la firent admirer du monde entier.

« J'ai toujours aimé la mer, me dit la si char-mante M<sup>ne</sup> Oulié. J'avais coutume de séjourner pendant les vacances en Bretagne, et d'accompagner la nuit les pêcheurs de sardines. Je repagner la nuit les pecheurs de sardines, Je re-levais les filets, mais jamais je n'avais pratiqué aucune manœuvre. Quand je me suis embar-quée avec Hermine de Saussure, j'ignorais à quel point il était dur de hisser une voile, et de le faire vite car il faut toujours se hâter en Méditerrannée, où les sautes de vent sont extrêmement brusques. Je le répète, c'est dur, j'avais déjà bien du mal à porter seule le grand foc plié, afin de le ranger dans la soute à voiles.

1 C'est nous qui soulignons. (Réd.)



Cliché La Français

Pour le hisser cela demandait un effort bien plus considérable encore. Mais tous ces travaux res-tent passionnants, et chaque travail en mer est une distraction. Sentir son bateau réagir, obéir, bondir, avec une étrange personnalité, quelles minutes capitvantes!... Je fus donc matelot, pen-dant une année. Ensuite notre chère Perlette se trouva vendue...

se trouva vendue...
« En faisant des fouilles dans les contrées grecques, j'ai eu le bonheur de retrouver à l'emplacement présumé d'une ville riveraine, quantité d'ustensiles qui sont maintenant au musée de Candie. Car si les Français peuvent à leur gré pratiquer des recherches, aucun des objets découverts ne doivent quitter la Grèce. Par été cependant autorisée à conserver une lampe, qui a bien trois mille ans, et une amphore considérée comme la plus petite amphore connue. Dans un ilot qui servait aux anciens de nécropole. un îlot qui servait aux anciens de nécropole, j'ai exhumé également des vases où persistent encore des traces picturales, mais malheureusement sitôt que ces vestiges sont retirés du sable où ils gisent depuis tant de siècles, ils s'effritent immédiatement. J'avais pour m'aider une équipe d'hommes du pays, armés de pelles et de pioches, et d'enfants porteurs de couffins, pour enlever la terre. Les objets se trouvent en général, à 2 mètres du sol, et quand nous les avons déterrés et fait photographier, il nous faut remettre la terre précédemment enlevée, c'est là le travail le plus ennuyeux, évidemment...» « J'ai fait en février 1930 une randonnée de

« J'ai fait en février 1930 une randonnée de 7.000 kilomètres à travers le Sahara. Ce voyage m'a enchantée, et j'espère mettre sur pied l'hiver prochain une expédition afin d'aller étudier scientifiquement des tombes berbères, ces ancêtres énigmatiques des actuels Touaregs, qui sont si raffinés, si musiciens, dont les femmes savent instinctivement jouer du violon, et qui, en dehors de ces souvenirs d'une civilisation antérieure, demurant is cruellement barbares. Si je ne par de ces souvenirs d'une civilisation antérieure, demeurent si cruellement barbares. Si je ne parviens pas à intéresser le gouvernement à ces fouilles, je partirai pour l'Egypte. Je suis conférencière, et un peu partout j'ai traité de la vie marine, on exposé les merveilles d'art que j'ai pu contempler en Afrique du Nord. J'ai l'intention de parler maintenant des positions du mouvement féministe en France, mais ceci de façon très impartiale, car je ne m'occupe pas de politique. Un groupement réactionnaire avait infaçon très impartiale, car je ne m'occupe pas de politique. Un groupement réactionnaire avait insidieusement tâché de m'embrigader et par son initiative m'a causé bien des ennuis. Je referai cet été une troisème croisère avec une amie américaine, qui commande elle même son équipage, et qui traversera l'Atlantique de New-York à Plymouth. Je ne connaîtrai cette fois que le paresseux agrément du voyage, je ne serai plus matelot, et je le regrette, car j'ai conservé de mes fatigues en mer, manœuvre, nettoyage, cuissine, d'excellents souvenirs...» sine, d'excellents souvenirs...»

Ce qu'il y a plus de particulièrement séduisant chez Marthe Oulié c'est que cette érudite, cette archéologue, cette voyageuse, reste la simplicité et la douceur même. Elle apparaît bien l'un des plus sympathiques spécimens de la femme mo-derne, qui docteur ès lettres, couverte de diplô-mes et de médailles, connaissant la gloire, parcourt le monde, de l'Orient aux pays nordiques, étudie l'humanité sous toutes les latitudes et cependant se présente fraîche, exquise, et tout à fait « jeune fille ».

(La Française.) Huguette CHAMPY.

